

**Conseil de développement
de Grand Chambéry**

2020
2021

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



>> Sommaire

3 Editorial	4 Présentation du territoire	5 Présentation du Conseil de développement de Grand Chambéry
6 L'historique du Conseil de développement	7 L'accueil de nouveaux membres dans le Conseil de développement	9 Récap' 2020 - 2021

11 Perspectives pour l'année 2022

>> Editorial

“ Le Conseil de développement de Grand Chambéry s'inscrit avec succès dans la volonté d'inclure les citoyens dans la construction de notre territoire et de nos politiques publiques. Depuis sa création il y a plus d'une quinzaine d'années, sa refondation en 2017 dans le cadre de la Fabrique du territoire et son renouvellement en 2021 selon des critères de parité, de représentativité territoriale et socio-professionnelle, ses membres ont fait preuve d'un grand investissement dans cette démarche.

Avec l'arrivée en 2020 d'une nouvelle équipe communautaire porteuse de nombreux projets pour Grand Chambéry, le Conseil de Développement s'est pleinement impliqué dans la rédaction du nouveau projet de territoire intitulé "La Fabrique du territoire 2.0" qui poursuit une vision d'ensemble pour l'avenir de l'agglomération.

Ce rapport d'activités démontre la dynamique et la pluralité des sujets traités au cours de ces deux années par les membres du Conseil de développement. Celui-ci est un des lieux d'expression des habitants de notre agglomération qui permet à chacun de s'engager dans la construction et le devenir de notre territoire. Il reste entièrement libre dans son organisation et sa gouvernance, une liberté qui en fait aujourd'hui un espace privilégié de dialogue et d'échanges.

Nous souhaitons sincèrement remercier les membres du Conseil de développement pour leur implication malgré un contexte sanitaire contraignant, leur disponibilité et leur participation au sein de cette instance motrice pour le Grand Chambéry. ”

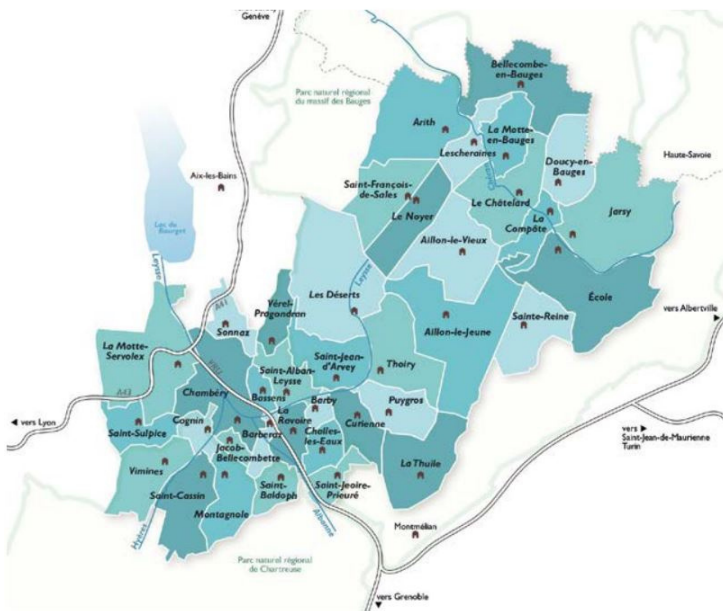


Philippe Gamen
Président de Grand Chambéry
&



Jean-Benoît Cerino
Vice-Président chargé de l'emploi, de
l'insertion et de la participation citoyenne

Présentation du territoire



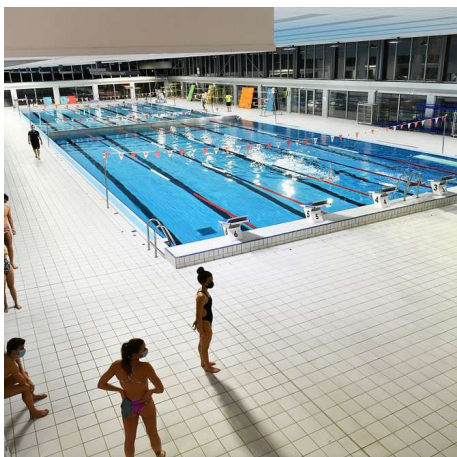
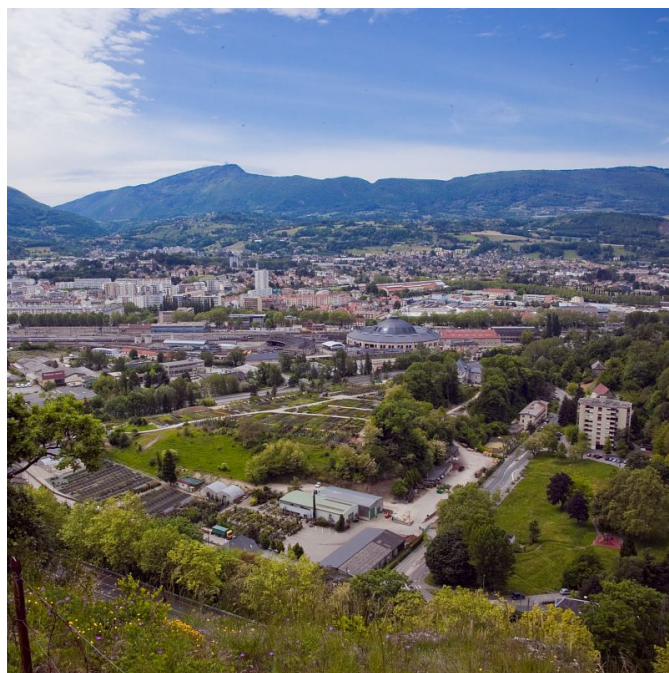
Un territoire **entre
villes, montagnes,
lacs et vignobles**

38
communes

52 597
hectares

139 572 >>> **32%**
habitants de la population
de la Savoie

Le territoire du Grand Chambéry possède **un environnement et un patrimoine exceptionnel** : parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse, centre-ville historique de Chambéry.



En plus de ce patrimoine historique et paysager, Grand Chambéry propose **une offre riche en matière de loisirs et de vie culturelle** notamment par ses deux stations de ski (*Les Aillons-Margériaz* et *Savoie Grand Revard*), une ville thermale (*Challes-les-Eaux*) et de grands équipements structurants : pôle d'échanges multimodal, deux piscines, une patinoire, l'espace Malraux.

Présentation du Conseil de développement

Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Un Conseil de développement est **une instance de démocratie participative**. Il s'agit d'une instance de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

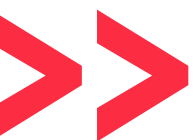
Depuis quand existent les Conseils de développement ?

Mises en place par la loi Voynet en 1999, ces assemblées citoyennes restent libres dans leur choix d'organisation et dans leur mise en œuvre.

À quoi servent-ils ?

Les objectifs de ces conseils sont divers, ils permettent de **sensibiliser les citoyens aux enjeux territoriaux** et de **mobiliser les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques**, aux côtés des communautés. C'est également **un espace de dialogue à l'échelle intercommunale** entre acteurs multiples sur des questions d'intérêt commun.





L'historique du Conseil de développement depuis la création de Grand Chambéry

2017

La Fabrique du territoire, 11 mois de concertation au cours desquels chacun était invité à s'impliquer dans la construction d'une vision partagée du territoire à l'horizon 2030.



50
habitants
sélectionnés dans
le panel citoyen

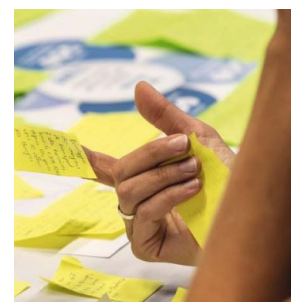
40
séances de créativité
dans le cadre des
chantiers

733
participations
aux ateliers

+ de
3 000
contributions
au total

26 oct
2017

Le Conseil de développement a été mis en place par une délibération du conseil communautaire. Il est composé de citoyens bénévoles issus de la société civile choisis parmi les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Un appel à candidatures a été lancé auprès du panel citoyen et des chefs de file impliqués dans la démarche.



2018 - 2019



Mise en place du Conseil et de ses missions spécifiques :

- Evaluation de la mise en œuvre de la Fabrique du territoire
- Labellisation « Fabrique du territoire » de certains projets d'agglomération
- Avis consultatif sur les documents de prospective et de planification de l'agglomération
- Avis consultatif de tout projet sur proposition de Grand Chambéry (*saisine*) ou sur demande du Conseil (*auto-saisine*)

14
réunions en
séances plénières

21
membres
volontaires

3646
euros de budget

>> Un groupe dynamique et représentatif du territoire

>> Un nouveau panel citoyen en 2020

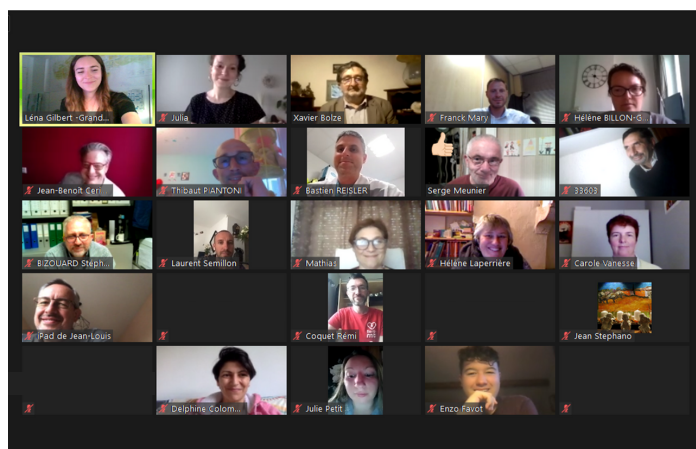
Afin d'offrir une plus grande représentativité du territoire, Grand Chambéry a organisé le recrutement de nouveaux membres afin d'offrir **une représentativité paritaire, socio-professionnelle et territoriale** au sein du Conseil de développement. Un appel à participation a été ouvert pour que chaque habitant ou personne travaillant au sein de Grand Chambéry puisse rejoindre le Conseil de développement : 110 candidats pour 18 places renouvelées.



En présentiel ou en distanciel, **une dynamique qui se poursuit**



Au cours de la période 2020-2021, le Conseil de développement a continué la dynamique engagée depuis sa création et a su s'adapter aux contraintes sanitaires. Au total, **22 séances** se sont tenues et ont permis d'apporter un regard sur les projets et les enjeux de Grand Chambéry.



>> **Accompagner** les travaux du Conseil de développement

Afin de structurer la tenue des séances et de faire le lien avec les équipes de Grand Chambéry, les membres du Conseil de développement ont été **accompagnés par Léna Gilbert**, chargée de concertation de Grand Chambéry.

A son départ en novembre 2021, c'est **l'agence de participation citoyenne Nalisse** qui a été missionnée par l'agglomération pour assurer cet accompagnement et conserver la dynamique du groupe.

En Mars 2022, **Abdalah Faye** prend en charge la concertation de Grand Chambéry et accompagne par conséquent le Conseil de développement.

Séances en plénière du Conseil de développement

29/01/2020	Introduction de Sylvie Koska, échange sur le travail du Conseil en 2020
05/02/2020	Questions du Conseil au Grand Chambéry (PCAET, rapport d'activités, etc.)
18/02/2020	Retour sur les questions du Conseil au Grand Chambéry
04/03/2020	Programmation des thématiques de travail du Conseil de développement
12/06/2020	Echanges avec Sylvie Koska et Maeva Normand-Second sur les aides VAE
08/07/2020	Modification du règlement du Conseil et adhésion au CNCD
23/09/2020	Introduction de Philippe Gamen et Jean-Benoît Cerino / Discussion autour des enjeux du Conseil de développement et de la <i>Commission Consultative des Services Publics Locaux</i>
28/10/2020	Présentation du projet de communication et de la nouvelle charte graphique par Nadège Jeandet
25/11/2020	Travail sur la communication du Conseil de développement
18/01/2021	Présentation du fonctionnement des piscines par Dominique Métral
25/02/2021	Travail sur le renouvellement des membres du Conseil
31/03/2021	Introduction des nouveaux membres au Conseil de développement par Jean-Benoît Cerino et Léna Gilbert
27/04/2021	Présentation du Conseil de développement et de ses documents cadres
26/05/2021	Présentation du PCAET et proposition de suivi du Conseil de développement par Marie Favreau en présence de Jean-Benoît Cerino
24/06/2021	Retour sur le comité des partenaires et la CCSPL, information sur la revisite du projet d'agglomération et le suivi du PCAET
08/07/2021	Présentation du 1er rapport pour la revisite du projet d'agglomération par Romain Lajarge
14/07/2021	Avis sur le projet d'agglomération « la Fabrique du territoire 2.0 »
16/09/2021	Travail sur le rapport du suivi du PCAET avec élaboration d'un avis
17/11/2021	Échange avec Jean-Benoît Cerino sur le projet d'agglomération "La Fabrique du territoire 2.0"
16/12/2021	Avis sur le projet d'agglomération "La Fabrique du territoire 2.0", repas de fin d'année du Conseil de développement

Récap' 2020-2021

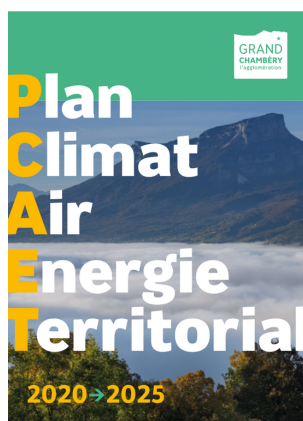
Structuration du Conseil de développement



Réflexions sur le fonctionnement du Conseil de développement

Avec le renouvellement du groupe, les membres du Conseil de développement ont établi un règlement inhérent à son fonctionnement, ses champs d'action, etc.

Travail sur les grands projets d'agglomération



Suivi de mise en place du **PCAET 2020 - 2025**

Déjà étudié en 2019 par le Conseil de développement, le PCAET a été questionné pour envisager sa mise en pratique sur le territoire. Les membres ont pu échanger avec Marie Favreau, chargée de mission PCAET et rédiger un avis intégré au rapport de suivi du PCAET.

Trois axes ont guidé cet avis : la qualité du document de présentation du suivi des actions du PCAET, l'impact de la crise sanitaire sur l'avancée des actions et la "médiatisation" des actions du PCAET.

Projet d'agglomération

" **La Fabrique du territoire 2.0** "

Présentation du projet d'agglomération par Romain Lajarge

Travail sur l'évaluation des actions envisagées par Grand Chambéry dans le projet d'agglomération dans ses versions successives jusqu'au projet présenté au cours du conseil communautaire du 3 février 2022.



➤➤ Travail sur des thématiques spécifiques

Participation à l'élaboration des **critères d'attribution des chèques VAE**

Les membres ont participé à définir et à questionner les critères d'attribution de vélos à assistance électrique pour favoriser les changements de comportements liés à la mobilité. Un échange avec la responsable agriculture et aménagement durable a permis de questionner les termes de ce dispositif.



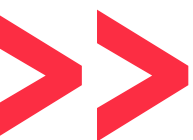
Travail sur la **communication du Conseil de développement**

Un travail de communication, notamment en ligne sur le site de Grand Chambéry a été mené afin de faire connaître les actions menées par le Conseil de développement par le biais d'une page dédiée, d'une charte graphique propre au Conseil de développement et d'une vidéo de présentation du Conseil.

➤➤ Présentation de **différents dispositifs**

- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Piscines de Grand Chambéry par Dominique Métral
- Formation sur les compétences de Grand Chambéry





Perspectives pour l'année 2022



- Conserver la dynamique de travail retrouvée à la suite de la crise sanitaire.
- Ouvrir de nouvelles thématiques de travail sous forme de saisines ou d'auto-saisine en lien avec les projets et les compétences de Grand Chambéry.
- Organiser des visites et des réunions du Conseil sur l'ensemble du territoire de Grand Chambéry.





RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020
2021



Grand Chambéry
Conseil de développement

www.grandchambery.fr